

"Les Affiches" 1/4/2011

1 • SEPT JOURS •

ÉCHOS

• CARNET •

M^{ME} AFFICHES •

LA TABLE •

LE VIN •

ÉLECTI

Politique

La parité récompensée

Afin de mettre à l'honneur les communes et intercommunalités qui ont été particulièrement respectueuses du principe de parité, l'association Femmes élues de l'Isère (AFEI), en collaboration avec le réseau national pluraliste « Elles aussi » a lancé en décembre dernier l'opération « La Marianne de la Parité ». Ces trophées récompensant les bonnes pratiques paritaires sont l'occasion pour la présidente de l'AFEI, Brigitte PÉRILLIÉ, « *de faire un état des lieux, pour sensibiliser les élus et la société à la mise en œuvre de la parité dans toutes les communes qu'elles soient assujetties ou non aux lois en vigueur. C'est également le moment d'encourager les femmes à s'investir dans la vie politique locale pour 2014* ». La première remise des Trophées des Mariannes de la Parité en Isère aura lieu le jeudi 7 avril, à 18 h, au conseil général de l'Isère.



Trois catégories de collectivités sont concernées : les communes de 500 habitants à 3 499 habitants, non soumises à la loi du 6 juin 2000 et à la loi 31 janvier 2007 dans la désignation des adjoints ; les communes de 3 500 à 99 999 habitants, assujetties à la loi du 6 juin 2000 et à la loi du 31 janvier 2007 dans la désignation des adjoints ; et les communautés de communes et les communautés d'agglomération.